

Ce bâtiment ne répond pas au critère agricole requis car il est situé dans le périmètre de 100 m d'un bâtiment agricole ; il ne pourra donc pas faire l'objet d'un changement de destination.



CERNUSSON - 5088 LE MOULIN - ANCIENNE GRANGE, ÉTABLE

Légende ★ Changement de destination  Exploitation Agricole : Périmètre de réciprocité

